

**3^{ème} journée départementale de mise en œuvre des Plans
Particuliers de Mise en Sûreté**

11 octobre 2012

**Simulation du risque tempête
Dossier d'animation**

Synopsis

Une dépression exceptionnellement intense est installée sur l'Islande depuis 3 jours et se renforce en créant un fort contraste de température le long de l'Atlantique. La zone frontale se décale vers l'est les jours suivants. Le long de ce front, une dépression affecte le nord-ouest de la France le 11 au matin. Des vents de près de 100km/h sont attendus, accompagnés d'importantes précipitations.

Vigilance météorologique

Dans l'après-midi du 10 octobre, Météo-France publie sur son site un bulletin de vigilance indiquant que le département de la Seine-Maritime est en *vigilance jaune - vents violents*.

Le matin du 11 octobre, Météo-France publie un nouveau bulletin de vigilance qui tient compte de l'état de l'atmosphère. Un courant-jet intense renforce localement les effets du vent et conduit à un accroissement des incertitudes dans les prévisions. Les observations incitent Météo-France à relever d'un cran sa vigilance au niveau *orange*.

Alerte des populations

La préfecture informe les maires des communes du département, les services du rectorat, l'inspection académique et tous les services de l'État concernés des nouvelles prévisions météorologiques. Les différents médias (radio, télévision, internet) relaient l'appel à la vigilance.

La tempête approche

A 10H00, de puissantes rafales de vent balaient les communes du département. Localement, ces rafales atteignent 120km/h. On voit depuis les fenêtres de l'établissement des tuiles de toit qui s'envolent. Si ce n'est déjà fait, le chef d'établissement décide de déclencher son PPMS.



Qu'est-ce qu'une tempête ?

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou dépression, le long de laquelle sont confrontées deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau). De cette confrontation naissent notamment des vents pouvant être très violents. On parle de tempêtes lorsque les vents dépassent 89 km/h (soit 48 nœuds - degré 10 de l'échelle de Beaufort).

L'essentiel des perturbations touchant l'Europe se forme sur l'Atlantique, sur le front polaire séparant la zone d'air froid polaire (qui a tendance à s'écouler vers l'équateur) et la zone d'air chaud tropical (qui tend à remonter vers les pôles), soit entre 35° et 70° de latitude environ.

Les tempêtes « classiques » des régions tempérées surviennent surtout au cours des mois d'automne et d'hiver, notamment en janvier et février, voire en novembre et décembre (moins souvent en octobre ou en mars). Les cas de tempêtes recensés au cours des autres mois de l'année sont beaucoup plus rares. Cette répartition temporelle des événements tempétueux explique la dénomination de « tempêtes d'hiver ». Elle est notamment due au fait que les océans étant encore relativement chauds et l'air polaire déjà froid, le gradient de température entre les deux masses d'air en jeu est important. La puissance de la tempête est d'autant plus forte que ce gradient est élevé.

Les conséquences des tempêtes

Du fait de la pluralité de leurs effets (vents, pluies, vagues) et de zones géographiques touchées souvent étendues, les conséquences des tempêtes sont fréquemment importantes, tant pour l'homme que pour ses activités ou pour son environnement.

Les conséquences humaines

Le nombre de victimes peut être important : décès, personnes blessées, mais aussi sans abris en nombre potentiellement conséquent. L'imprudence est, dans de nombreux cas, à l'origine des décès à déplorer. Les autres causes sont notamment les impacts par des objets divers projetés par le vent, les chutes d'arbres, les noyades dans les inondations ou les étouffements dans les glissements de terrains.

Les conséquences économiques

Il s'agit des coûts et perte (ou perturbation) d'activités résultant des destructions ou dommages (édifices privés ou publics, infrastructures de transport ou industrielles, etc.) et de l'interruption des trafics (routier, ferroviaire, aérien). Par ailleurs, les réseaux d'eau, téléphonique et électrique subissent à chaque tempête, à des degrés divers, des dommages à l'origine d'une paralysie temporaire de la vie économique. Enfin, le milieu agricole paye régulièrement un lourd tribut aux tempêtes, du fait des pertes de revenus résultant des dommages au bétail, aux élevages et aux cultures.

Les conséquences environnementales

On peut distinguer les effets directs des tempêtes (destruction de forêts due aux vents, dommages résultant des inondations, etc) et leurs effets indirect (pollution plus ou moins grave et étendue du littoral due à un naufrage, pollution à l'intérieur des terres dues aux dégâts sur les infrastructures de transport, etc.).

La prévention du risque tempête

L'homme ne peut rien contre l'occurrence de tempêtes d'intensité plus ou moins exceptionnelle. Les seules mesures en son pouvoir sont préventives, individuelles ou collectives. Elles sont destinées à limiter leur impact sur les personnes et les biens. La prévention du risque « tempête » repose ainsi en particulier sur des actions de surveillance des phénomènes tempétueux, sur des actions d'information de la population exposée, et sur des mesures d'ordre constructives.

L'information préventive

La loi du 22 juillet 1987 a instauré le droit des citoyens à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis sur tout ou partie du territoire, ainsi que sur les mesures de sauvegarde qui les concernent (article L125.2 du Code de l'environnement). Sous l'autorité du préfet deux documents d'information des populations sont réalisés, généralement par les services interministériels de défense et de protection civiles (SIRACEDPC). Les dossiers départementaux des risques majeurs (DDRM) recensent à l'échelle d'un département l'ensemble des risques par commune. Ils expliquent les phénomènes et présentent les mesures de sauvegarde. Les documents d'information communaux sur les risques majeurs (DICRIM) situent les risques dans chaque commune, au moyen de cartes, et rappellent les événements historiques, ainsi que les mesures de sauvegarde. Dans la pratique, les communes sur lesquelles sont élaborés les outils permettant l'information préventive (DDRM, DICRIM) sont celles exposées à des risques de séismes, volcanisme, cyclones, feux de forêts, inondations, mouvements de terrain et risques technologiques. Le risque tempête n'est en général pas considéré comme un risque majeur dans les documents relatifs à l'information préventive.

La surveillance et l'alerte

En France, la prévention s'appuie aujourd'hui en grande partie sur la surveillance de l'évolution des perturbations atmosphériques (prévision) et sur les dispositifs permettant d'informer la population et les autorités concernées.

La prévision météorologique

Météo-France, établissement public à caractère administratif, a pour mission la prévision météorologique. Celle-ci repose sur les observations des paramètres météorologiques et sur les conclusions obtenues par des modèles numériques.

Toutes les six heures, 15 000 observations sont ainsi effectuées et réceptionnées de façon continue à Toulouse. La simulation numérique est le principal outil employé par les météorologistes pour prévoir l'évolution de l'atmosphère et, ainsi, le temps qu'il va faire.

L'information et l'alerte

Au-delà de la simple prévision du temps, la procédure Vigilance Météo, mise en service opérationnelle en octobre 2001, a pour objectif de souligner et de décrire les dangers des conditions météorologiques des prochaines 24 h.

Cette procédure a un triple objectif :

- donner aux autorités publiques à l'échelon national, zonal et départemental les moyens d'anticiper une crise majeure par une annonce plus précoce et davantage ciblée que les phénomènes majeurs ;
- fournir aux préfets, aux maires et aux services opérationnels les outils de prévision et de

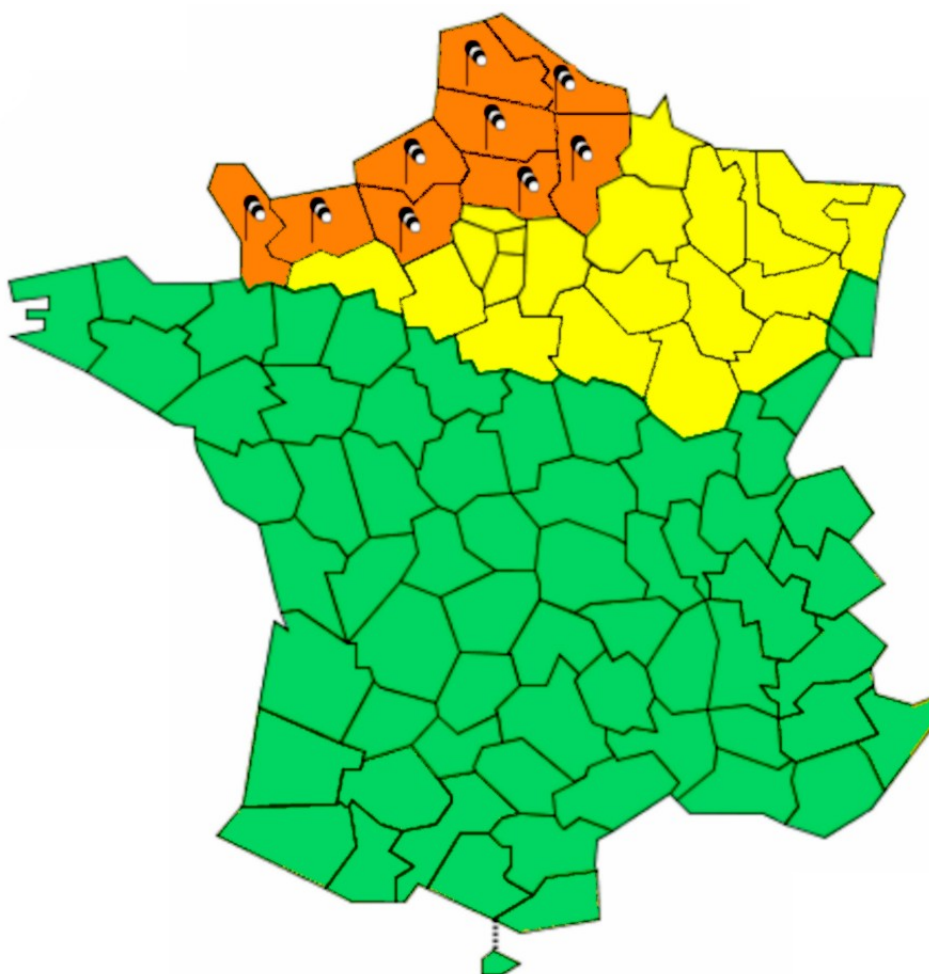
suivi permettant de préparer et de gérer une telle crise ;
- assurer simultanément l'information la plus large possible des médias et de la population en donnant les conseils ou consignes de comportement adaptés à la situation.

Lors d'une mise en vigilance orange ou rouge, des bulletins de suivi nationaux et régionaux sont élaborés, afin de couvrir le ou les phénomène(s) signalé(s). Ils contiennent quatre rubriques : la description de l'événement, sa qualification, les conseils de comportement, et la date et heure du prochain bulletin.

- En cas de situation orange : les conseils comportementaux sont donnés dans les bulletins de suivi régionaux. Ces conseils sont repris voire adaptés par le préfet du département. Les services opérationnels et de soutien sont mis en pré-alerte par le préfet de zone ou de département, et préparent un dispositif opérationnel.

- En cas de situation rouge : les consignes de sécurité à l'intention du grand public sont données par le préfet de département sur la base des bulletins de suivis nationaux et régionaux. Le dispositif de gestion de crise est activé à l'échelon national, zonal, départemental et communal.

La carte de vigilance de Météo-France est consultable à cette adresse :
<http://france.meteofrance.com/vigilance/accueil>



Les consignes générales de sécurité

AVANT

Prévoir les équipements minimums :

- radio portable avec piles
- lampe de poche
- eau potable
- papiers personnels
- médicaments urgents
- couvertures
- vêtements de rechange
- matériel de confinement

S'informer en mairie :

- des risques encourus
- des consignes de sauvegarde
- du signal d'alerte

Organiser :

- le groupe dont on est responsable.
- discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient (protection, évacuation, points de ralliement).

Simulations :

- y participer ou les suivre.
- en tirer les conséquences et enseignement.

PENDANT

Évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque.

S'informer : Écouter la radio : les premières consignes y seront données.

Inform le groupe dont on est responsable.

Ne pas aller chercher les enfants à l'école.

APRÈS

S'informer : Écouter et suivre les consignes données par la radio et les autorités.

Inform les autorités de tout danger observé.

Apporter une première aide aux voisins. Penser aux personnes âgées et handicapées.

Se mettre à la disposition des secours.

Évaluer :

- les dégâts
- les points dangereux et s'en éloigner

Ne pas téléphoner

L'exercice PPMS - généralités

Le thème

Le jeudi 11 octobre 2012 la partie nord-ouest de la France, et plus particulièrement la région normande, subit une tempête dont l'intensité est revue à la hausse par les services de prévision de Météo-France.

A 10H00 (c'est l'heure fléchée pour le début de l'exercice afin de caler l'horaire sur les programmes de la radio France Bleu Haute-Normandie), la tempête balaye toutes les communes du département de la Seine-Maritime.

Les conditions météorologiques sont ressenties dans les locaux de tous les établissements scolaires. Aussitôt, chacun applique/fait appliquer les consignes par le groupe dont il est responsable.

Avant la tempête - l'alerte

A 9H40, la préfecture enverra un message à toutes les mairies du département via son dispositif départemental de gestion de l'alerte locale automatisé (GALA). Il est demandé aux maires des communes de Seine-Maritime qui comptent au moins un établissement scolaire sur leur territoire de relayer cette alerte auprès des chefs d'établissement et de leur demander de déclencher leur Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

En l'absence d'un appel de la mairie entre 9H45 et 10H00, le chef d'établissement prendra la décision de déclencher le PPMS à 10H00.

Niveaux d'exercice

La journée PPMS rassemble dans un même exercice l'ensemble des établissements scolaires du département. Certaines modifications de l'exercice sont envisageables pour obtenir un niveau de jeu plus ou moins poussé qui permet de nuancer le degré d'implication souhaité et les moyens disponibles pour ce faire.

Dans les pages suivantes, des propositions concrètes d'événements secondaires et de consignes de jeu sont classées dans deux catégories distinctes. La première reprend les consignes générales et les conseils de comportement à adopter en cas d'alerte tempête.

Le niveau avancé renvoie aux annexes qui comprennent les fiches de rôles, si une cellule d'animation est prévue dans l'exercice, ou des scénarios d'événements qui seront joués au fur et à mesure du déroulement de l'exercice.

Le chef d'établissement pourra choisir librement dans ces tableaux et jouer sur le niveau d'implication pour adapter l'exercice à la structure dont il est responsable.



Niveau de jeu standard

Dispositions

Description

Déclencher le PPMS

1

Rentrer les objets à l'intérieur

Tables, chaises, panneaux, etc... Tout ce qui est susceptible d'être emporté.

2

Diffuser l'information

Alerter oralement les enseignants, les personnels de l'établissement et les élèves.

3

Arrêter les activités extérieures / supprimer récréations et déplacements

Ne pas oublier les classes à l'extérieur de l'école pour qu'elles rejoignent un abri en dur le plus proche.

4

Rassembler les occupants / faire l'appel

Dans des locaux sûrs préalablement répertoriés, selon la procédure définie dans le PPMS.

5

Fermer portes et volets

Se tenir à l'écart des fenêtres afin d'éviter les bris de vitre.

6

Se mettre à l'écoute de la radio

La radio France Bleu Haute-Normandie relaie les messages d'alerte et les consignes données par le préfet.

7

Ne pas sortir

Ne pas tenter d'intervenir sur des objets menaçant de tomber ou d'être emportés.

8

Prendre garde aux chutes d'arbres

Les arbres et objets lourds peuvent endommager façades et ouvertures.

9

Éviter de téléphoner

Laisser le plus possible les lignes libres pour faciliter l'organisation des secours.

10

Lever l'alerte

Quand tout danger est écarté.



Niveau de jeu avancé

Dispositions		Description
1	Cellule d'animation	Fiche annexe 1 et fiches de rôles
2	Élève manquant à l'appel	Fiche annexe 2
3	Jeux de rôles - club théâtre	Fiche annexe 3 et fiches de rôles
4	Bris de vitres	Fiche annexe 4
5	Coupure de courant	Fiche annexe 5
6	Bâtiment inondé	Fiche annexe 6
7	Dégâts causés par la tempête	Fiche annexe 7

FICHE ANNEXE 1

Une cellule d'animation peut être prévue en amont de l'exercice. Elle est généralement composée de personnes qui joueront plusieurs rôles et interviendront pendant l'exercice, en communication avec la cellule de crise de l'établissement.

L'équipe d'animation peut être placée dans un bureau isolé (considéré comme hors de l'exercice), voire dans des locaux extérieurs à l'école (locaux de la mairie, par exemple).

La cellule peut être équipée de deux téléphones, l'un dédié à l'émission et l'autre à la réception des appels provenant de la cellule de crise. Les modalités permettant de joindre la cellule d'animation devront avoir été identifiées et indiquées clairement *ex ante*.

La mise en place de cette cellule permettra de simuler des appels de parents d'élèves, des acteurs des opérations de secours (sapeurs-pompiers), de la presse, etc... Les rôles joués par l'équipe d'animation doivent être définis préalablement.

Dans la fiche suivante, vous trouverez quelques propositions d'appels et de rôles associés.

Vous pouvez les utiliser en l'état, les adapter à votre établissement ou vous en inspirer pour en créer autant que de besoin.

FICHE ANNEXE 1 - FICHES DE RÔLES

HEURE RÉELLE	TEMPS	ORIGINE	ACTION
10H10	T + 10'	Sapeurs-pompiers	En qualité d'officier des sapeurs-pompiers responsable du détachement local, vous demandez à la cellule de crise l'établissement d'un point précis de la situation : - dégâts aux bâtiments - dénombrement des personnes en difficulté, - actions internes entreprises, - ressources de l'établissement. Vous les incitez à inscrire tout cela visiblement sur un tableau ou un <i>paperboard</i> ou un registre. Vous dites à la cellule de crise qu'elle va devoir assurer seule pendant quelques temps la sécurité de l'établissement car les routes sont impraticables.

10H20	T + 20'	Parent d'élève	Vous êtes M. _____ Vous habitez loin de l'établissement. Vous souhaitez savoir par téléphone ce qui est fait pour votre enfant asthmatique, car vous êtes très inquiet. A-t-il une crise ? Vous voulez venir le récupérer parce qu'avec vous, il se sentira plus rassuré.
10H30	T + 30'	Sapeurs-pompiers	Vous informez la cellule de crise : Les véhicules de sapeurs-pompiers ont beaucoup de mal à progresser sur les routes inondées et/ou encombrées. Vous demandez un bilan des victimes, blessés...
10H40	T + 40'	Presse	Vous demandez des renseignements sur l'évolution de la situation, notamment comment les élèves supportent la mise à l'abri, afin d'en informer la population locale. Y- a-t-il des victimes ? Nom du journaliste : _____
10H50	T + 50'	Frère d'un élève	Vous êtes le frère de l'élève _____ Vous n'aviez pas cours aujourd'hui .Vous êtes tout seul chez vous, sain et sauf, mais vous êtes très inquiet pour votre sœur. Comment va-t-elle ? Vous voulez venir la chercher ou lui parler.
11H00	T + 60'	Sapeurs-pompiers	L'orage est maintenant passé. La pluie s'est arrêtée. Vous faites part à la cellule de crise de la décision prise par le directeur des opérations de secours de mettre un terme à la situation de crise et à l'alerte.

FICHE ANNEXE 2

Dans ce scénario, un ou plusieurs enfants ne se trouvent pas à l'abri avec les autres élèves de leur classe.

A la faveur d'une récréation ou lors de la mise en sûreté, un ou plusieurs élèves s'écartent du groupe pour aller hors des zones prévues pour la mise à l'abri (les toilettes, par exemple), ou dans une zone qui n'est pas la leur.

Cette action doit être prévue avec ces élèves au préalable. Elle va rendre plus difficile les opérations de comptage, l'appel ou la rédaction d'une fiche nominative des présents.

La résolution de cette action devrait se faire par la transmission d'informations d'une zone de mise à l'abri à l'autre ou par des recherches entreprises pour retrouver les manquants.

FICHE ANNEXE 3

Ce qui suit peut être sans trop de difficulté mis en place avec un minimum de préparation.

Il conviendra pour cela d'identifier celles et ceux qui, parmi les élèves, se sentent des prédispositions de comédien(ne). La présence dans l'établissement d'un club théâtre facilitera grandement cette identification, le cas échéant.

Chaque élève participant se verra remettre une fiche de rôle qui lui permettra le moment donné de jouer un événement inattendu. Cet événement testera la réponse apportée par le personnel accompagnant. Celui-ci pourra en être informé au préalable, au choix du chef d'établissement.

FICHE ANNEXE 3 - FICHES DE RÔLES

DÉSIR DE FUITE

Vous avez peur de la tempête / de l'orage.

Vous avez suivi les autres personnes dans le lieu de regroupement mais vous voulez rentrer chez vous le plus vite possible... En effet, vous n'habitez pas loin et vous vous sentez plus en sécurité auprès de votre famille.

Vous dites à haute voix que vous allez rentrer chez vous.

Utilisez des arguments comme :

- mes parents vont s'inquiéter...
- si on reste là on va tous mourir...
- il faut fuir !

Si les arguments tenus par le groupe vous paraissent convaincants et appropriés, rangez-vous à l'avis du groupe.

Sinon, continuez dans votre idée de vous enfuir le plus loin possible.

ANGOISSE

L'angoisse générée par la tempête, par l'attente, l'impression d'être « vulnérable à cet endroit », l'inconfort, tout cela fait que vous commencez à paniquer.

Vous vous agitez, vous bougez dans tous les sens, vous avez chaud, vous supportez de moins en moins la situation.

" Depuis le temps qu'on est ici, il n'y a plus de risque...

- Et si ça recommençait ?...
- Est-ce que cela va durer encore longtemps ?...
- Il faut que je rejoigne ma famille, laissez-moi partir !"

Servez-vous des arguments ci-dessus pour essayer de convaincre. Quand on vous aura convaincu de rester, abandonnez votre rôle et redevenez calme.

ENVIE D'ALLER AUX TOILETTES

Vous êtes à l'abri depuis ____ minutes. La situation et la peur vous donnent envie d'aller aux toilettes.

Si personne ne vous écoute ou si on ne vous propose pas une solution acceptable (seau, sac plastique, isolement...), vous insistez. Vous avez de plus en plus envie. Il faut faire quelque chose. Finalement, les WC ne sont pas très loin ; ne pourriez-vous pas courir aux WC et revenir ? Cela ne prendrait pas longtemps.

Si on vous indique un endroit de la zone où aller, exécutez-vous.

SPASMOPHILIE

Vous êtes dans un lieu de regroupement depuis ____ minutes. Vous êtes spasmophile. La tempête et l'angoisse déclenchent une crise :

- Vous êtes gêné(e) pour respirer, vous avez des fourmillements dans les mains, vous êtes angoissé(e).
- Vous cherchez de l'air... ça va mal... vous êtes oppressé(e)... vous avez une boule dans la gorge.
- Vous respirez avec difficulté.

Vous attendez de l'aide (soutien moral, mise en isolement...) car vous savez que si l'on ne fait rien de plus, votre crise va aller en s'accroissant avec une difficulté pour respirer de plus en plus importante...

Que faire ?...

Laissez les propositions venir...

... jusqu'à ce qu'on vous isole, vous rassure et vous aide à respirer calmement..

ASTHME SÉVÈRE

Vous êtes dans un lieu de regroupement depuis ____ minutes. Vous êtes asthmatique. La tempête et l'angoisse déclenchent une crise d'asthme.

Vous êtes gêné(e) pour respirer...

Vous cherchez de l'air...

Vous attendez de l'aide (soutien moral...) car vous savez que si on ne fait rien de plus, votre crise va aller en s'accroissant avec une difficulté pour respirer de plus en plus importante...

Que faire ? ...

Laissez les propositions venir...

La situation s'aggrave de plus en plus ... Vous n'avez pas le traitement. La mise à l'écart (si elle est faite) n'est pas suffisante...

Au bout de quelques temps, vous retrouvez le flacon de médicament (bronchodilatateur en flacon pressurisé) que, dans l'agitation des premiers instants, vous n'aviez pas trouvé.

RETROUVER SON COUSIN

Cela fait ____ minutes que vous êtes dans ce lieu, vous êtes inquiet pour votre cousin qui est dans le même établissement que vous, dans une autre classe.

« Peut-être est-il blessé ? (Vous essuyez une larme).
Vous voulez savoir ce qu'il est devenu... vous devez le retrouver. »

Vous faites semblant de partir le chercher... on vous en empêche.

« Au moins vous exigez des nouvelles de votre cousin. »

Si on vous présente de bons arguments, vous vous laissez convaincre .

CRISE DE NERFS

Vous êtes dans un lieu de regroupement depuis ____ minutes.

Cela commence à faire long ; vous vous sentez mal ; combien de temps cela va-t-il durer encore ? Vous en avez assez ; vous voulez partir ; vous vous énervez...vous haussez le ton.

Jusqu'à ce qu'on s'occupe calmement de vous et qu'on vous rassure.

BLESSÉ LÉGER TRANSPORTABLE

Il conviendra pour simuler un blessé léger transportable d'identifier un élève qui sera à même de jouer cet état.

La blessure devra être définie : sans gravité immédiate mais qui demande tout de même des soins ou une attention particulière (entorse, léger traumatisme, contusion). Les symptômes devront être connus de l'élève joueur ainsi que les limitations liées à la blessure en question (une cheville tordue implique que l'élève ne pourra pas marcher aussi vite et aura certainement besoin d'être physiquement soutenu).

La prise en compte de l'élève blessé se fera conformément aux dispositions du Plan Particulier de Mise en Sûreté.

FICHE ANNEXE 4

Le bris de vitres et les blessures qui peuvent en résulter par les éclats de verre peuvent être pris en compte à deux titres dans l'exercice : de manière préventive ou en jouant le bris effectif.

De manière préventive, le chef d'établissement peut demander à ce que les vitres des grandes fenêtres et baies vitrées soient renforcées par des morceaux de ruban adhésif placés sur chaque fenêtre (*zébrage*).

Jouer le bris effectif des vitres peut avoir plusieurs conséquences :

- simuler des blessés légers parmi les élèves placés les plus près des vitres brisées qui auront été choisies au préalable (se reporter à la fiche annexe 3 et les fiches de rôles liées).
- forcer l'évacuation d'une zone dont les fenêtres ont été brisées et dans lesquelles le vent s'engouffre (se reporter à la fiche annexe 7).

Un animateur/observateur peut symboliser la vitre cassée en lui apposant une marque distinctive.

Pour renforcer l'immersion, il est possible de concilier les deux approches : demander aux participants de renforcer les vitres avec du ruban adhésif. Les vitres qui ne seront pas scotchées au bout d'un temps pré-déterminé (5 ou 10 minutes) seront considérées comme brisées et ses occupants devront quitter la salle pour se mettre à l'abri dans une autre.

FICHE ANNEXE 5

La foudre ou une inondation rapide, conséquences possibles d'une tempête peuvent endommager l'installation électrique d'un bâtiment. L'objectif est ici de tester l'organisation de l'établissement face à une coupure d'électricité.

Cette coupure peut se produire à n'importe quel moment de l'exercice dans la ou les zone(s) déterminée(s) à l'avance et pour la durée choisie.

Il est également possible de couper l'électricité par avance pour prévenir des dommages supplémentaires liés à une inondation des locaux.

Si la coupure de l'électricité ne permet plus la communication entre les zones de rassemblement et la cellule de crise, il faudra veiller à maintenir le fil de cette communication par un autre médium (envoi de messages).

FICHE ANNEXE 6

Dans ce scénario, la pluie qui accompagne la tempête s'intensifie et prend la forme de trombes d'eau. Rapidement, les réseaux d'assainissement débordés et les sols saturés ne parviennent plus à absorber l'eau qui se déverse brutalement dans la région : les rues entourant l'établissement commencent déjà à ressembler à de petits torrents...

Le rez-de-chaussée de votre établissement commence à être envahi par l'eau.

Simuler l'inondation d'un bâtiment aura des conséquences différentes selon la topographie des lieux, l'occupation du bâtiment et le délai laissé aux personnes à l'intérieur du lieu avant que l'inondation ne soit effective.

Dans ce scénario, l'inondation est progressive, laissant un délai suffisant pour anticiper la montée des eaux et réagir en conséquence. Préventivement, les occupants devront être mis à l'abri ailleurs.

Cela peut signifier : rejoindre les étages supérieurs ou faire évacuer le local avant que les eaux ne l'envahissent. Le matériel fragile pourra également être mis en hauteur.

Les énergies devront être coupées, ce qui pourra également être simulé. Les ascenseurs ne devront pas être utilisés.

Si le passage d'un bâtiment à un autre doit se faire par un accès extérieur, un cheminement précis peut être identifié pour éviter certaines zones dangereuses (moins à l'abri du vent, croisant un axe de ruissellement d'eau, etc.).

FICHE ANNEXE 7

Des vents violents accompagnés de fortes précipitations peuvent provoquer d'importants dégâts aux bâtiments.

Au-delà des projectiles susceptibles de heurter les façades (tuiles, branches d'arbre...), les vents peuvent provoquer des chutes d'arbres, voire de pylônes ou de grues et endommager les toitures. Cela peut aussi être le cas pour les structures en préfabriqués, les auvents, préaux ou autres abris.

Un bâtiment dont des éléments de toiture ou de façade ont été arrachés par le vent sont susceptibles de ne pas présenter un niveau de sécurité satisfaisant pour les occupants. Ce bâtiment devra être évacué.

Dans ce scénario, monter dans les étages ne sera pas suffisant pour être à l'abri. Les occupants devront être conduits un autre local.

Un exercice d'évacuation présente l'avantage de porter à la connaissance des élèves les itinéraires qui conduisent au lieu de rassemblement. Le chemin d'évacuation peut également être impraticable (fils électriques arrachés matérialisés par un câble posé au sol) et forcer les groupes à rebrousser chemin pour chercher une autre voie d'accès.